

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 22/11/2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16, 17, 18 et 19 novembre 2021

2021 DU 118 Dénomination promenade Aristides de Sousa Mendes (8e et 17e).

Mme Laurence PATRICE, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet en délibération en date du 2 novembre 2021, par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination " promenade Aristides de Sousa Mendes " à une partie du terre-plein central du boulevard des Batignolles, à Paris (8e et 17e) ;

Vu le plan annexé à l'exposé des motifs de la présente délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 8e arrondissement en date du 2 novembre 2021 ;

Vu l'avis du Conseil du 17e arrondissement en date du 2 novembre 2021 ;

Sur le rapport présenté par Mme Laurence PATRICE au nom de la 2ème Commission,

Délibère :

La dénomination " promenade Aristides de Sousa Mendes " est attribuée au terre-plein central du boulevard des Batignolles, entre la rue Andrieux et la place Prosper Goubaux, à Paris (8e et 17e).

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO